



Relation grand parents/petits enfants cas de parents séparé

Par **Lucaug**, le **17/02/2024** à **12:01**

Bonjour, Je suis divorcée depuis 2017, et ma fille m'a rapporté des propos de son père quant à la relation avec ses grands parents sur lesquels j'ai besoin d'être éclairée:

Ma fille lui a demandé pourquoi elle ne voyait pas plus souvent ses grand parents (habitant à 25km de chez moi et 400 km de chez son père).

Son père lui a répondu que c'était à cause du jugement de divorce, que ces derniers devaient demander notre permission, à nous les parents, pour voir leur petite fille, même pour un déjeuner.

Les grand parents ne sont absolument pas mentionnés dans la convention de divorce.

Pour moi, il n'y a pas de raison qu'ils demandent une "permission". Ils ont le droit d'entretenir une relation avec leurs petits enfants s'ils ne se substituent pas aux parents, ce qui ne concerne pas spécifiquement les cas de parents séparés.

Pouvez vous m'éclairer là dessus?

erci

Par **Visiteur**, le **17/02/2024** à **15:12**

Bonjour,

Les grand-parents n'ont pas à demander une quelconque permission et ça n'a rien à voir avec le divorce ou pas des parents.

Lire cette page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1223>

*"entretenir des relations personnelles avec ses grands-parents est **un droit de l'enfant.**"*

Par **Lucaug**, le **17/02/2024** à **18:26**

Merci beaucoup. C'est pourtant bien ce que j'ai déjà expliqué aux grand parents et à leur fils (père de ma fille), sans résultat. Maintenant au moins je suis sûre de moi et peux donner une réponse juste à ma fille.